

F-184



VOL. I.

DIMANCHE 18 DECEMBRE 1892.

No 3.

PAR AN

\$ 2.50

LE NUMERO

5 Cts

L. N. Gadioux de Courville & Cie,

PROPRIETAIRES-EDITEURS

388, Rue Berri

MONTREAL.

COLLABORATEURS :

Au Pays : MM. Louis FRÉCHETTE ; FAUCHER DE ST-MAURICE ; Charles LABELLE ; Rodolphe LEMIEUX ; Dr Eugène DICK ; Denis RUTHBAN ; Dr Rodolphe CHEVRIER ; Chs. A. GAUVREAU ; Wilfrid POITRAS ; Louis TESSON ; Médéric LANCTOT ; Chs. VALEUR ; J. G. BOISSONNEAULT ; Germain BEAULIEU ; E. Z. MASSICOTTE ; Albert FERLAND ; Hector GARNEAU ; Chs. A. WILSON ; Auguste BOURBEAU ; Arthur MARCOTTE ; Hilaire PAQUET ; Augustin LELLIS ; FRID-OLIN ; ADHEMAR ; WILFRID ; Simon BOLIVAR ; JOCELYN ; PEDRO ; Melles GILBERTE ; VIOLETTE ; FAUVETTE ; *Directeur de la Rédaction :* JEHAN DU TAILLIS.

A l'Étranger : Melles Jeanne HEILMANN (JEAN RIVAL) ; Miss E. EHRTONE. — MM. Léon DE LA MORINERIE et FRANTZ, de Paris ; Frédéric LEVY, Réd. à l'*Echo d'Alsais* ; J. B. CHATRIAN, avocat et publiciste à Bruxelles (Belgique).

SOMMAIRE : Causerie : Les Hommes (*Violette*). — Aïmons, Aïmons Toujours (*Frantz*). — Revue Littéraire (*Hector Garneau*). — Deux mots : A M. Benjamin Sulte (*Mme Md. Lanctôt*). — Lettre d'une Parisienne (*Jeanne Heilmann*). — A la Bonne Franquette : (*Pierre et Jacques*). — Feuilletons : Le Crime des Bruyères : Roman Inédit (*Jean Rival*). — Le Médecin des pauvres (*Xavier de Montépin*).

L'ECRIN LITTERAIRE

JOURNAL DU FOYER.

VOL. 1.

DIMANCHE 18 DECEMBRE 1892.

No 3

CAUSERIE.

Les Hommes.

En écrivant ce qui suit, je prierai le sexe barbu de ne pas tirer vengeance de cette petite attaque, qui n'en est pas une puisque c'est moi-même qui ai été attaqué et que, par conséquent, j'essaie tout naturellement de me défendre. C'est juste, n'est-ce pas ? Et, puisque l'on prétend que je suis encore fillette, je veux bien me servir de cette humiliante expression et révéler tout haut la pensée d'une fillette. Mais auparavant j'oserai vous transmettre une parcelle de la prose en question "Les Femmes." Voici : "Petites filles, elles annoncent déjà ce qu'elles seront, devenues femmes !

"A l'âge de six ans elles n'ont pour ainsi dire plus rien à gagner qu'en dimension, et vous les voyez, dans leurs jeux les plus entraînants se rappeler qu'elles sont en spectacle et jeter, de temps à autre, un coup d'œil en dessous pour jouir de leurs petits succès, prendre une mine rêveuse, un air mélancolique seyant à ravir, tandis que les petits garçons, leurs compagnons, sans s'occuper de "la galerie" s'adonnent complètement à leurs joies innocentes." En vérité, est-ce qu'à cet âge une petite fille peut avoir de la vanité ? Là, je ne comprends pas. Voyons maintenant la pensée d'une fillette.

.....
Les Hommes !... Ce titre est très-important ! Que penserait-on d'une "fillette" sans expérience qui oserait aborder un sujet si épineux ? On dirait sans doute et avec raison : elle ne sait ce qu'elle dit. Il est vrai que quelquefois "l'expérience n'attend pas le nombre des années," mais il vaut mieux, avant de disserter sur ces choses délicates en absorber une dose plus ou moins forte, c'est là mon opinion. Cependant, une fillette peut bien, ce me semble, se permettre d'exprimer sa pensée, quoiqu'on ait dit qu'elle n'en a pas.

Ainsi, une petite fille dit rarement, je le crois, ce qu'elle ne pense pas, elle est plus ou moins sympathique, mais son amitié est sincère.

La voyez-vous jouer à la "petite femme," elle sait déjà que plus tard ce sera son rôle ; elle est pleine d'attentions pour son "petit mari," elle l'entoure de soins empressés, elle admire et approuve tous ses petits projets, elle lui donne quelquefois un petit conseil bien sage, qu'il écoute rarement ; s'il lui arrive quelque chose de

fâcheux elle est là pour l'encourager et le consoler, lui témoignant sa tendresse à sa petite manière ; elle est d'une indulgence infinie pour ses défauts qui, quelquefois, sont des vices, elle est très-sensible aux reproches de son petit ami.

Un petit garçon, au contraire, sait parfaitement dissimuler et ne dit pas ce qu'il pense. Il a des prétentions qui lui font tort, ensuite il se montre galant et empressé envers celle qui, trop confiante, hélas ! se laisse captiver par ces dehors trompeurs : il est enchanteur comme le Cupidon de Vénus et volage comme le papillon. Il annonce bien ce qu'il sera devenu homme !

Malgré cela, je veux croire qu'ils ne sont pas tous ainsi et, quoi qu'on dise : "Les hommes sont méchants quand ils ne sont pas sots," j'ajouterai même qu'il y en a encore, de nos jours, qui, heureusement, ne font pas partie de cette catégorie ; mais ceux-là sont si rares !... Voici le moment d'abréger, car déjà je dois être l'objet de plus d'un commentaire. Qu'importe : si la femme a la manie de caqueter l'homme à celle d'amplifier. D'ailleurs, ce défaut chez la femme est original, c'est comme le péché de notre grand père Adam, et puis, après tout, puisqu'elle est formée d'une des côtes de l'homme, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle soit remplie de défauts ? Naturellement c'est elle qui a tort, puisqu'elle est la cause de la chute du premier homme ? Mais, elle-même, n'a-t-elle pas été tentée par le diable ? On dira sûrement que le genre de cet être n'est pas désigné puisque c'est un esprit. Admettons ; mais tout ne porte-t-il pas à croire qu'il est masculin ? Ah ! si je ne mettais fin au cours de mes pensées ce serait une lutte acharnée, mais qui, je le sais bien, serait pour moi sans victoire. Il vaut mieux en finir tout de suite, car l'homme a toujours raison, la femme toujours tort.

Maintenant, je ferai remarquer qu'il ne faut pas mal interpréter la pensée d'une fillette, ni juger son intention, puisqu'elle n'a pas encore l'âge de raison.

VIOLETTE.

—:(O):—

L'homme d'esprit voit les difficultés, les surmonte ou les élude ; le sot n'en connaît pas—La Bruyère.

Avoir la sagesse ne suffit pas ; il faut l'imposer aux autres, si l'on ne veut subir leur folie—Edmond Thibaudière.

AIMONS, AIMONS TOUJOURS !

*Aimons, c'est le printemps, aimons belle chérie,
Faites papillons dans les sentiers battus,
Profitez des beaux jours, courez dans la prairie,
Le printemps qui s'en va jamais ne revient plus.*

*Aimons, car c'est l'été dans sa verte parure,
L'Été, le temps des fleurs et le temps des amours,
Car tout nous dit d'aimer dans la grande nature :
Jamais l'été passé ne nous rend ses beaux jours !*

*Viens, chère dans mes bras, viens, voici l'automne,
La campagne reprend son feu, l'été jaunit ;
Quelques beaux jours encore, c'est l'été courir, Mignonne,
Sous ce dernier feuillage abrités notre nid.*

*Voilà le froid hiver, aimons, belle Adorée,
Assis au coin de l'âtre, enlâchez tous les deux
Laissons rougiler le vent, jouissons de la soirée,
Car la neige trop tôt nous fera ses adieux !*

FRANTZ.

REVUE LITTÉRAIRE.

A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE PAR LAURE CONAN—Un volume de 300 pages : prix 50 centims : à Montréal, chez Cadieux & Derome, libraires, rue Notre-Dame.

Si nous déplorons l'indifférence que nous témoigne la France en trop d'occasions, il nous est consolant d'apprendre de fois à autre, que, dans notre ancienne mère-patrie, il y a cependant des âmes affectueuses en qui subsiste notre souvenir. Et notre joie alors devient plus vive quand cette amitié d'outre-mer porte quelque grand nom qu'on admire.

Nous recevions naguère une nouvelle bien propre à réjouir tous ceux qui s'intéressent aux lettres canadiennes. La nièce du comte de Paris, la fille du duc de Chartres, la princesse d'Orléans elle-même marque le désir de patronner l'œuvre d'un de nos plus délicats talents littéraires et demande que le livre lui soit publiquement dédié. Ce livre, c'est A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE, et son auteur est une plume féminine et charmeuse : Laure Conan.

Lorsque celle-ci concentrait toute sa sensibilité et toute sa chaleur patriotique pour en former A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE, elle était loin de soupçonner que son livre irait enchanter une princesse de sang royal.

Que l'auteur en soit loué ! Ce cri d'admiration échappé à des lèvres françaises traduit éloquemment l'émotion que notre compatriote avait soulevée dans nos cœurs canadiens. Mais ce noble encouragement était mérité.

Puisant dans l'histoire son sujet, l'écrivain nous peint une âme ardente de jeune homme aux prises

avec l'amour. Un rapprochement mettra en relief la beauté des caractères et l'intérêt, le charme captivant de A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE. Chimène luttait entre l'amour de Rodrigue et le devoir filial. Charles Garnier combat pour sa vocation religieuse contre l'amour de Gisèle. A la différence du "Cid" où l'amour est le plus fort, la vocation dans A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE reste définitivement victorieuse. Comme la scène de Corneille est poignante, l'action dramatique ! Comme le dénouement remue puissamment nos âmes ! Mais aussi que la page de Laure Conan est grande et que son héros est superbe dans toute la hauteur de l'abnégation acceptée et de son renoncement !

Il faut noter, cependant, que, dans un cas, le combattant est une femme, et, dans l'autre, un homme. L'amour constitue la première passion et presque l'unique mobile de la vie des femmes. Il eut donc été fort maladroit de la part de l'illustre poète tragique de faire succomber Chimène devant le devoir, alors que l'amant coupable venait lui dire :

"Ma tête est à vos pieds, vengez-vous par vos mains."

Aux suaves jouissances de la vie, aux attraites splendides du monde, aux tendres épanchements de l'affection, Charles préférera la morne froideur du cloître, les rigidités de la pénitence, les dévouements austères de l'apostolat. La forêt de l'Amérique sera son champ de bataille, et l'Iroquois converti la conquête qu'il espère. Il ira, comme Polyucte, "à la mort, à la gloire." Son supplice sera son triomphe, et la couronne du martyr, sa récompense.

Voilà, en quelques lignes, une très-pâle esquisse du roman moitié historique, moitié psychologique de Melle Laure Conan. Les types douloureux d'une héroïque carrière de prêtre se déroulent en tableaux d'une virile et imposante beauté, tandis que des descriptions pittoresques, un récit coloré dont le charme vous gagne et vous pénètre, enfin, un style souple et coulant achèvent de rendre la lecture du livre captivante à l'extrême.

Saint-François de Sales parle, au début de sa VIE DÉVOTE, d'une bouquetière nommée Glycère "qui savait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs, qu'avec les mêmes fleurs elle faisait une grande variété de bouquets." Melle Laure Conan ressemble à cette habile bouquetière. A l'aide des mêmes sentiments tendres, délicats, patriotiques, elle construit ses romans et ses nouvelles. Mais elle sait les disposer de façon à offrir les nuances les plus vives et les parfums les plus variés.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'adresser à l'auteur de A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE ma part des félicitations qui lui reviennent à si juste titre.

En lisant son livre, on aime le héros, et en le fermant, on se prend à aimer l'auteur.

HECTOR GARNEAU.

DEUX MOTS

A MONSIEUR BENJAMIN SULTE.

Mon doux ! oui, votre boutade m'a étonnée ! Vous n'avez donc pas élevé de petits chiens ! c'est bien dommage, car vous auriez constaté que pour vous témoigner son attachement, ce petit animal aurait été capable du dévouement le plus sublime. Pour vous défendre il n'aurait craint aucun danger et n'aurait cessé de combattre pour vous qu'en cessant de vivre.

A mon avis, vous avez commis une imprudence : votre article a soulevé la colère de tous les chiens de mon quartier. Ceux de Monsieur le savant avocat, mon voisin, étaient furieux, et notre petite Finette bondissante ; ce n'est qu'en leur promettant de vous faire une malice que nous avons réussi à les calmer.

Si vous voyiez de quel joli regard Finette m'enveloppe, parce que je lui dis que c'est à monsieur Benjamin Sulte que j'écris. La chère petite me demande si ma malice vous fâchera comme ce gros monsieur qui était réduit à faire venir un petit garçon avec sa harpe pour l'apaiser.

Loin de moi la cruauté de vous supposer accessible aux fureurs de Saül, mais vous méritez un châtement acceptez-le avec soumission. Il est de mon devoir de défendre les chiens fidèles, surtout ma petite Finette qui ne peut descendre ni du loup ni du chacal.

* *

FÊTE D'AMIS.

La chansonnette qu'on va lire, a été composée une heure environ avant l'arrivée des invités, à certaines agapes. Tous les noms propres en italiques, depuis ADAM, jusqu'au nom du Révérend M. Guay, à la fin de la dernière strophe, étaient représentés à la réunion.

Cette fête, qui date d'au delà vingt ans, était pour célébrer le trentième anniversaire de l'entrée dans le Service Civil de G. F. Baillaingé, Ecr., alors sous-ingénieur-en-chef du département des Travaux.

I

Air : La Bonne aventure.
Voilà trente ans liés, complés
Qu'il est dans l'service,
Endonnons à ses côtés
Un chart de malice ;
Souhaitons-lui à'y rester
Sans jamais se reposer.
Vive le service,
ô gué !
Vive le service.

II

Baillaingé, frais et gaillard
Prend la cinquantaine :
Il est l'ornement d'un art
Qu'on connaît à peine ;
Il n'a pas d'autres soucis
Qu'être utile à son pays.
Voilà son service,
ô gué !
Voilà son service,

III

Voulant bien joyeusement
Nous donner à boire,
Qu'il reçoive auparavant
Le pot de Grégoire :
Le service tout entier
Mériterait d'y passer !
Vive le service,
O gué !
Vive le service !

IV

Depuis le grand père Adam
Qui mangea la pomme,
On n'a jamais vu, vraiment,
Un aussi brave homme :
Sous le toit de Baillaingé
Adam est représenté
Par un joyeux drille
ô gué
Par un joyeux drille !

V

Smith, Boissonmaull et Rinfret,
Blain, Ligonais et Pagé,
Drapeau, Benoit et Boulet
Brousseau, Dion, deus Taché,
Dauray, Braun, Adam, P'nard,
Chant, avec Sulte et Bouchard :
Vive le trentième
ô gué ! (Guay)
Vive la trentième !

Les invités ajoutèrent le couplet suivant :

“ L'auteur de cette chanson, ”
“ Soit dit sans insulte, ”
“ Est poète de renom,
“ C'est Benjamin Sulte.
“ Ne soyez donc pas surpris
“ S'il y montre son esprit.
“ Toujours sans malice
“ O gué.
“ Toujours sans malice.

MADAME MÉDÉRIC LANCTÔT

—:(O):—

LETTRE D'UNE PARISIENNE

Décidément, les modes de cet hiver restent à peu près semblables à celles de l'été dernier. C'est toujours la jupe unie, coupée en biais, et que l'on garnit d'un ou deux petits volants ou d'un marabout dans le bas. Le corsage avec veste fine ou mobile, droite ou ronde, les grandes manches très bouffantes de l'épaule au coude, très collantes du coude au poignet.

Seulement, les pipes se font un peu moins longues, pour sortir. On adopte de plus en plus la robe trotteuse, rasant terre. Elle est cependant tout aussi désagréable, puisqu'il faut la relever aussi, et, à tout prendre, la traine, qui se relève si facilement, vaut mieux encore, puisqu'elle est d'un si charmant effet dans les appartements.

Les garnitures de dentelles, en si grande faveur cet été, sont très délaissées maintenant, et cela se comprend car il est beaucoup plus naturel d'employer, en hiver,

la fourrure ou la plume. L'une et l'autre se partagent le privilège d'orner les robes et les vêtements.

On fait beaucoup de cols et de parements de fourrures aux jaquettes, aux pélerines, aux collets carrick. Si l'on préfère le col de drap, on peut ajouter, les jours de grands froids, soit le boa, en fourrure ou en plumes qui se porte toujours, soit le petit tour de cou en plumes d'autruche, ou quelque-une de ces fantaisies si variés en skungs, en astrakan ou en martre. On voit beaucoup de petites palatines en martre auxquelles on a laissé les quatre pattes et la tête qui sert pour la fermeture. Ce n'est pas d'un effet très gracieux, et cela a vraiment l'air d'une dépouille quelque peu sauvage.

Pour les boas, si élégants si souples et complétant si bien la grâce et le charme féminin, on emploie indistinctement le skungs, le castor, le loup naturel. La plume d'autruche frisée, que l'on a tant portée ces dernières années, me semble un peu délaissée. En revanche, on voit beaucoup de boas en plumes de coq. C'est légèrement hérissé, mais ne manque pas d'originalité et ces teintes bleu-vert, aux reflets de lophophore, sont assez seyantes.

Les chapeaux également se garnissent parfois d'un bord à fourrure.

Les formes en sont très variées : le fond toujours aussi petit et aussi plat que possible—la mode ne s'inquiète guère, comme vous le voyez, des belles chevelures et du moyen de les caser. Il faut que le couvre-chef soit imperceptible. Les chapeaux deviennent si petits, qu'on n'en verra bientôt plus que la note, disait l'autre jour un de nos spirituels boulevardiers.

La garniture, cependant, tend à s'élargir de plus en plus. On aime beaucoup le nœud alsacien composé de deux larges coques, qui se pose par-devant bien au milieu, et s'entremêle d'une touffe de plumes ou d'une crosse. Les brides étroites, (ruban no 5) sont en velours ou en ruban de satin. Pour ces dernières, les nuances claires sont choisies de préférence.

La toque est toujours de mode, et je crois qu'elle le restera indéfiniment, car c'est, sans contredit, la coiffure la plus rationnelle et la plus commode. Elle peut être ou très simple ou très élégante, et sa forme varie suffisamment pour convenir à tous les visages.

On voit le plus, cette année, la toque Henri II, à peu près semblable à celle dont le fils de François Ier est coiffé sur la plupart de ses portraits. Le fond, assez large et plat, est repris et froncé comme un béret. Il se fait en drap clair ou en velours de couleur. Le bord, coulissé, doit être en velours et trancher sur le fond. La garniture se compose d'un petit panache de plumes que l'on pose un peu vers le côté gauche.

Pour les manteaux, on en reste à la grande pelisse qui se double de fourrure si l'on veut, et pour les personnes jeunes, on préfère toujours la jaquette de drap ou de velours et la pélerine. Mais il faut dire que cette dernière, si agréable à porter en été, ne donne pas,

l'hiver, une chaleur suffisante, parce qu'elle n'adhère ni aux corps ni aux bras. Elle ne peut donc pas se mettre très avant dans la saison. Au contraire, la redingote ajustée, aussi longue que la jupe, préserve bien du froid si elle est en bon drap épais, avec, au besoin, une doublure de flanelle. On revient de plus en plus à cette forme de vêtement que l'on avait un peu abandonnée. Et l'on a bien raison de la ressusciter car elle est commode et seyante. Collante, elle fait valoir la taille, en même temps que, très longue, elle préserve la robe de la pluie et de la boue. Il va de soi, néanmoins, qu'elle ne convient pas aux personnes trop forte ou d'un certain âge. C'est le vêtement des femmes jeunes et minces.

Il n'y a pas, cette année, une couleur particulièrement à la mode. Cependant, on voit beaucoup le vert foncé, vert myrte, vert bouteille, gros vert, et aussi le violet évêque.

A ce propos, je signalerai, à titre de simple curiosité, un caprice du moment : nos Parisiennes affectionnent particulièrement les voilettes violettes ! Je me garderai bien de recommander cette fantaisie à mes lectrices ; elles ont certainement assez de bon goût pour comprendre combien cette couleur est désavantageuse. Le visage apparaît, là dessous, avec des teintes invraisemblables ; il semble ou gelé, ou échauffé d'une façon inquiétante. C'est affreux ; mais c'est le "dernier cri," et à ce titre, je devais en parler.

Que n'invente-t-on pas, pour varier la mode ? Les grands couturiers parlaient ces derniers temps de remettre en honneur le style Empire. Personne n'ayant paru goûter beaucoup cette innovation, il est question maintenant de rétablir la crinoline. Ce n'est encore qu'un on-dit, un ballon d'essai que lancent certains ateliers. Dans le monde, dans les salons, on n'en parle pas, si ce n'est pour repousser avec indignation ce projet extravagant.

Un autre caprice, plus naturel, celui-là, c'est le retour aux bijoux. On affectait, depuis plusieurs années, une simplicité très-distinguée, il est vrai, mais un peu exagérée peut-être. Désormais, il paraît qu'on ne sera plus aussi rigides. On reprendra les broches, les bagues, les pendants d'oreilles, les bracelets. Nous verrons, sur les épaules décolletées, scintiller avec plus d'éclat que jamais les rivières de diamants et les colliers de perles. Diamants également dans les cheveux, sur les montures des éventails, partout où l'on en pourra mettre.

Les hommes eux-mêmes suivent ce courant. Ils recommencent à porter les chevalières, les chaînes de montre et même les breloques. Fort bien ! il faut toujours changer un peu ; mais, de grâce n'allons pas trop loin dans cette voie et tâchons de ne pas ressembler à des étalages de bijoutiers ambulants.

JEANNE HELLMANN.

A LA BONNE FRANQUETTE.

A la bonne franquette, jasant sans façon de choses et autres, nous nous hasarderons à glisser même, ici et là, des bouts de carnet mondain. Et pour inaugurer cette branche de notre cours de publicité, inscrivons tout de suite ici, au joyeux événements encore tout récent : le mariage de notre bon ami, M. Paiement, pharmacien d'Ottawa, avec Mlle Marie-Louise Chevrier, de la même ville et parente du Dr Chevrier, notre excellent confrère. Mieux vaut tard que jamais. Aux jeunes époux, nos mille vœux les plus sincères.

Les "Forestiers Catholiques," cette autre grande et belle association de bienfaisance, s'amuse et en s'amusant, ils fraternisent, ils font du bien : honneur à eux.

La Cour St-Pierre, No 299 des "Forestiers Catholiques" convie tous les frères de l'association à une grande soirée de gala, lundi, le 26 décembre prochain, à 8 h. p.m., au pavillon du Parc Shomer. Le programme promet du réjouissant. Son Honneur le maire de Montréal a accordé son patronage distingué. Des discours de circonstance seront prononcés, et puis l'on jouera un VAUDEVILLE de Labiche, avec le concours des artistes canadiens-français si appréciés : M.M. Labelle, Brazeau et autres. Avec cela, en plus, la fanfare brillante du Parc, et tous les amusements ordinaires.

L'admission n'étant que de dix centins, pour tout ce festival, nul doute qu'il y aura foule.

C'est d'être charitable que d'encourager ces œuvres de charité et de fraternité.

Le comté de Beauharnois, que représente au parlement fédéral du Canada, M. J. G. H. Bergeron, M. P., est le pays d'origine auquel L'ECRIN LITTÉRAIRE doit son principal éditeur, son rédacteur, avec trois ou quatre, au moins, de ses collaborateurs;—et nous relevons l'entre-filet qui suit dans le "carnet mondain" du nouveau journal "L'Opinion Publique."

"M. et Madame Bergeron, ont passé quelques jours en ville, chez madame O'Hara, rue Bishop. Depuis le printemps, ils habitent à Beauharnois, une fort jolie résidence, d'où la vue embrasse les vastes horizons du lac St-Louis, et dont les environs, l'été, sont ce qu'il y a de plus beau. C'est là que le député-orateur, en attendant la reprise de ses devoirs parlementaires, partage agréablement son temps entre l'étude de la politique, dont il fait sa carrière avec un succès persistant, et la littérature, pour laquelle il a un culte particulier. Madame Bergeron, qui joint à son charme personnel un grand talent pour la musique et une intelligence remarquablement cultivée, ne contribue pas peu au tranquille bonheur de cette retraite, où les amis sont toujours sûrs de trouver une cordiale hospitalité."

Nous venons présenter à nos lecteurs une institution littéraire et artistique dont nous aurons à les entretenir de temps à autre, puisque nous nous proposons, semi-

officiellement au moins, à titre de l'un des organes reconnus de la jeunesse catholique, de suivre ses progrès et les développements de son œuvre. En revenant "le cercle Ville-Marie," nous sommes sûrs de ne leur parler que d'une vieille connaissance, aimée.

Fondé il y a sept ans pour servir de rendez-vous, de foyer de sympathies et de ralliement à la jeunesse étudiante catholique et canadienne-française de Montréal, le cercle Ville-Marie peut se vanter d'avoir accompli son œuvre aussi pleinement qu'on pouvait s'y attendre. Ses succès croissants, le généreux encouragement qu'il a rencontré toujours dans l'élite de notre société le démontrent jusqu'à l'évidence.

L'un des articles de son programme étant de tenir périodiquement de grandes assises littéraires et artistiques où il convie le public lettré, le cercle Ville-Marie y a été fidèle, et chacune de ses réunions, mensuelles ou à peu près, parut toujours de force à donner le ton à toutes celles du genre.

Encore, le 2 décembre, les jeunes et actifs membres du cercle ajoutaient un nouveau fleuron à la couronne de leurs succès.

Chartrand, notre glorieux compatriote soldat de l'armée française, est venu faire une de ses aimables causeries, tout intéressantes, sur cette armée de France, qu'il possède si bien, sur ses aspects sérieux et les joyeux côtés de la vie qu'on y mène. Reclamé par le patriotisme des siens, Chartrand, non moins justement, s'est vu applaudi par leur bon goût.

Musique, chants, opérette, récitations, dont faisaient tous les frais, les membres du cercle, ont rendu parfait le succès de cette soirée. Honneur surtout à notre confrère et collaborateur, Chs. A. Wilson pour la large et honorable part qu'il y a prise.

Au cercle entier, tous nos vœux : sa réussite nous est à cœur, puisque, outre ses caractères généreux et ses aspirations que nous approuvons fort, nous y tenons pour plusieurs des nôtres, entre vingt, son président M. J. G. Boissonneault, notre collaborateur estimé et aussi notre directeur, un de ses membres.

NOTES POSTALES. — "Alphonse Reiverc," Montréal. — Acceptez votre article-essai; mais, un nom responsable à la rédaction, s. v. p., c'est de toute nécessité, ne vous en déplaie.

PIERRE ET JACQUES.

Le plus grand choix pour Cadeaux de Noël et du jour de l'An chez F. G. Tancie, tailleur et bijoutier, 1461 Ste-Catherine. — Entre les rues Montcalm et Wolfe.

Adresser toute correspondance concernant la rédaction ;
LE DIRECTEUR DE LA REDACTION à L'ECRIN Littéraire,
1717, rue Notre-Dame, 1717.
(au Cercle Ville-Marie,) MONTREAL.

Pour ce qui concerne l'administration du journal, s'adresser au No 388, rue Berri.

* * * ON DEMANDE DES AGENTS * * *

— L E —

CRIME DES BRUYERES

ROMAN inédit, par JEAN RIVAL.

PREMIERE PARTIE.

II.

FIANCÉ SANS LE SAVOIR

(Suite.)

Monsieur Fournier, l'un des plus riches propriétaires du pays, habitait une charmante villa, qu'une petite forêt séparait du domaine de Saint-Andret. Le comte et sa mère voyaient souvent leurs voisins, chez lesquels Frédéric aussi était reçu en ami de la maison. Depuis quelque temps, les relations entre les deux familles s'étaient resserrées l'on parlait même d'un mariage projeté entre Maurice et Mademoiselle Fournier.

Les deux visiteurs furent introduits dans un vaste salon, meublé avec une recherche prétentieuse et de mauvais goût.

M. Fournier vint au-devant d'eux, serra avec effusion les mains du jeune comte et adressa à Frédéric un salut de la tête, légèrement protecteur.

C'était un ancien notaire qu'un héritage avait subitement enrichi. Aussitôt il s'était empressé de vendre son étude pour se retirer à la campagne et s'y adonner à sa passion : l'élevage.

De tous temps, il avait caressé le rêve de posséder les plus belles étables et la plus riche basse-cour du pays. Maintenant, ce rêve s'était réalisé.

Ses grandes vaches blanches et rousses, ses superbes taureaux enlevaient les premiers prix aux comices agricoles ; ses moutons donnaient une laine blanche et souple ; tout l'été il faisait fonctionner ses couveuses artificielles et en obtenait des résultats merveilleux. A plusieurs lieues à la ronde, on citait ses poulx cochinchinoises, ses canards de Barbarie, et les magnifiques dindons. Il fallait voir la joie du propriétaire lorsqu'il faisait à quelque visiteur les honneurs de son domaine ! Il exultait véritablement et ne vous faisait grâce d'aucun détail. Son visage se colorait, se gonflait d'orgueil, lorsqu'on louait la méticuleuse propreté de ses étables où flottait une chaude et saine odeur. On eût dit qu'il prenait le compliment pour lui, tant il était heureux quand on vantait la beauté de ses bêtes qui, étendues paresseusement sur leur litière, levaient, tout en ruminant, leurs grands yeux graves et doux sur les visiteurs qui venaient les importuner de leur curiosité.

M. Fournier développait alors ses idées, abusant des termes techniques, comparant les avantages de la luzerne à ceux des betteraves, expliquant le système perfectionné de ses couveuses. Puis il appelait ses

poussins qui accouraient en se bousculant, et les faisait admirer pendant qu'ils mangeaient avec voracité.

Souvent Maurice avait été promené ainsi par M. Fournier. Pourtant ce jour-là, il n'en fut pas question.

— Quel bon vent vous amène ? demanda l'ex-notaire qui aimait les phrases toutes faites.

— Je viens vous dire adieu, répondit le comte. Je pars demain pour l'armée ainsi que Frédéric.

— Ah ! cher Monsieur, que Dieu vous protège ! s'écria Madame Fournier qui venait d'entrer, suivie de sa fille, Claire, et s'approchait d'un pas pesant, semblant fléchir sous son embonpoint.

Claire était une belle brune de vingt ans, au visage souriant et fin, aux manières délicates et distinguées. Elevée dans un pensionnat de Nancy, elle avait heureusement échappé à la vulgarité et à la vanité de parvenus de ses parents.

Elle prit la main que lui offrait Maurice et salua Frédéric d'un signe de tête familier.

— Vous partez ! dit-elle d'une voix émue.

— N'est-ce pas notre devoir, Mademoiselle ? répondit Maurice.

— Sans doute, balbutia-t-elle : mais...

Elle n'acheva pas et se tut de peur de trahir le trouble qui agitait son âme, et comme elle détournait les yeux elle rencontra ceux de Vatrín qui se fixaient sur elle d'une manière étrange. Instinctivement, elle ne put se défendre d'une sorte d'inquiétude.

Frédéric, en effet, se tenait à l'écart d'un air sombre et farouche, le front penché. Ses regards sournois allaient alternativement de la jeune fille à Maurice, sentiblement, quand ils se portaient sur ce dernier, d'une fureur jaillie à peine dissimulée.

Le jeune comte s'entretenait avec Monsieur et Madame Fournier qui rivalisaient d'amabilité envers lui. Ils s'informaient avec sollicitude de la santé de Madame de Saint-Andret, et promettaient de l'aller voir chaque jour pendant l'absence de Maurice.

— Nous serons si désireux d'avoir de vos nouvelles, ajouta Madame Fournier avec attendrissement. Pourvu qu'il ne vous arrive rien, que vous ne soyez pas blessé ! Quel chagrin nous aurions ! Ah ! nous prions pour vous tous les jours, n'est-ce pas, Claire ?

— Oh, nous prions pour vous, répondit gravement la jeune fille, et de nouveau ses yeux qui cherchaient à éviter ceux de Maurice rencontrèrent ceux de Frédéric, toujours sombres.

Se tenant à l'écart, Vatrín serrait nerveusement les poings en regardant Maurice à qui Monsieur Fournier et sa femme parlaient avec une affectueuse déférence, et dans son cœur toujours plein de rage et d'envie, le régisseur sentait bouillonner une sourde colère.

(A SUIVRE)

— — — LE — — —

MEDECIN DES PAUVRES

— PAR —

XAVIER DE MONTEPIN

PROLOGUE

LA NUIT DU 17 JANVIER

I

PIERRE PROST

(Suite)

Ce que furent, dès l'abord, les joies ardentes et chastes de cet intérieur, je ne saurais en aucune façon le raconter : — c'est une lyre et non point une plume qu'il faudrait pour chanter ce doux poème d'amour, d'honnêteté et de félicité domestique.

Au bout d'un peu plus d'un an de mariage, Tiennette devint grosse.

Pierre Prost attendait ce moment avec une impatience facile à comprendre. — Il avait toujours aimé les enfants plus que tout au monde, et l'idée d'avoir un enfant à lui, un enfant de sa Tiennette adorée, lui chatouillait le cœur d'une façon délicieuse.

Hélas ! l'homme sait bien ce qu'il désire, — mais souvent une main inconnue se complait à le frapper avec une sanglante ironie dans l'accomplissement même de ses vœux les plus caressés.

Le 14 janvier 1620, c'est-à-dire deux ans, jour pour jour, après son mariage, — Tiennette mourut en mettant au monde une petite fille.

Comment, — en regardant se fermer pour toujours les beaux yeux bleus de cette femme bien aimée, — en voyant le dernier souffle s'exhaler de ses lèvres pâlies, — en appuyant sa main sur ce cœur qui ne battait plus, — en comprenant qu'il était à tout jamais séparé de la douce et pure compagne de sa vie, — comment Pierre Prost ne devint-il pas fou ? . . .

C'est le secret de Dieu.

Il est permis seulement de supposer que le montagnard ainsi foudroyé se souvint qu'il ne restait pas absolument seul en ce monde, et que Tiennette expirée lui léguait une pauvre petite créature, faible et chétive, pour laquelle il lui fallait vivre et combattre.

Aussitôt qu'un homme, dans l'une de ces effroyables crises de l'existence, a triomphé des premières étreintes de la douleur et de la folie, cet homme est sauvé !

Tiennette était morte à onze heures du soir.

Le lendemain au matin, après une nuit de lutte indi-

cible et de tortures sans nom, Pierre Prost avait triomphé. — Il semblait calme. — Seulement, des rides profondes se creusaient sur son front, — ses yeux disparaissaient à demi sous l'arcade sourcilière agrandie. — Son visage dévasté était celui d'un vieillard, et ses cheveux avaient blanchi.

Le premier paysan qui vit cette figure étrange, — cette pâleur de cadavre, — ces yeux mornes et secs, — recula avec épouvante et crut qu'un spectre lui apparaissait.

— Mon ami, lui dit Pierre Prost, tandis qu'un déchirant sourire contractait ses lèvres, — si je te parais enragé, c'est que je suis bien malheureux. . . Tiennette est morte cette nuit. . .

Quelques heures après, tout le pays savait quel coup de tonnerre inattendu venait de frapper le bon ami des pauvres, et, comme au jour de son mariage, mais vêtues de deuil et les yeux en pleurs, les populations des paroisses voisines accouraient pour conduire jusqu'à sa dernière demeure, dans son suaire et dans son cercueil, cette belle et pauvre jeune femme qu'elles avaient accompagnée à l'autel, souriante et radieuse sous sa virginale parure.

Contre l'usage, Pierre Prost voulut assister à la sinistre cérémonie et conduire lui-même le deuil.

Tant que le convoi fut en marche, — aussi longtemps que durèrent les prières de l'Eglise, — le médecin fut impassible. — A peine si par intervalles un tressaillement convulsif des muscles du visage venait révéler ses tortures intérieurement combattues.

Mais lorsqu'on arriva dans le cimetière, — lorsqu'on descendit le cercueil, avec des cordes, au fond de la fosse fraîchement creusée, — quand les premières pelletées de terre tombèrent sur la bière avec ce bruit sourd et sinistre qui n'a pas d'équivalent parmi les autres bruits de ce monde, — Pierre Prost ne put contenir les impétueux sanglots qui montaient de son cœur à sa gorge, en soulevant sa poitrine comme le vent du nord-ouest soulève les vagues de l'Océan. . .

Il enfouit son mouchoir dans sa bouche pour comprimer les cris inarticulés qui jaillissaient de ses lèvres haletantes, — il se prosterna, ou plutôt il se précipita tout étendu sur la terre couverte de neige : — il appuya son front sur cette neige qu'on vit fumer et se fondre au contact de son crâne ardent.

Lorsque la fosse fut comblée, — lorsque le dernier verset du "De profundis" eut retenti, et, vaguement répété par les lointains échos des montagnes, se fut éteint dans le silence, Pierre Prost se releva.

Il était redevenu calme, — il venait de triompher pour la seconde fois.

Alors plusieurs femmes l'entourèrent. — C'étaient de jeunes et vigoureuses paysannes, tenant dans leurs bras de frais marmots dont quelques-uns se suspendaient à leurs mamelles rebondies.

Et chacune d'entre elles lui demandait, comme une

faveur spéciale et enviée, de la choisir pour être la nourrice de la petite fille.

Le médecin des pauvres les remercia avec effusion, mais n'accepta point. Il avait décidé que la pauvre orpheline, privée du lait de sa mère, ne toucherait de ses lèvres le sein d'aucune autre femme et n'aurait pour nourrice que la belle chèvre aux pis gonflés, qui, l'été, fondait l'herbe autour des poiriers de l'enclos, et l'hiver, dans une petite étable attenant au logis, grignotait d'une dent délicate quelques poignées du foin aromatique recueilli sur les plateaux de la montagne, et qu'embaumaient de leurs senteurs le thym et le serpolet desséchés.

Quelle que fût la volonté de Pierre Prost, chacun dans le pays s'était accoutumé à la regarder et à la respecter comme une volonté sage. Personne n'insista donc, et le médecin paysan regagna, solitaire, cette humble maison où quelques jours auparavant, il trouvait à son retour le bonheur souriant, l'attendant sur le seuil, et où, maintenant que la moitié de sa vie venait de s'en éloigner, il ne restait plus qu'un berceau près du foyer désert...

Et qui sait même si ce berceau ne serait pas bientôt vide à son tour, car, nous le répétons, l'orpheline était chétive et faible,—elle ne semblait point, comme certains enfants, s'attacher à la vie par des racines vigoureuses,—et l'une des principales raisons du refus de Pierre Prost de la confier aux soins d'une nourrice avait été le désir et presque la nécessité de veiller sur elle jour et nuit, jusqu'au moment du moins où sa constitution semblerait avoir repris un peu de cette force et de cette vitalité qui lui manquaient d'une façon si complète.

Du cimetière de Longchaumois à la demeure du médecin, il n'y avait qu'une distance de quelques centaines de pas sur la pente raide de la colline.

Abîmé dans sa douleur,—le front baissé,—les mains inertes,—le regard vague et perdu, Pierre Prost franchit lentement cette courte distance.

Il poussa la porte de l'enclos sans même songer à la refermer derrière lui.—Il entra dans la maison.

Un vagissement plaintif l'accueillit.—L'enfant pleurait.

—Pauvre innocente créature,—murmura le médecin en la prenant dans ses bras,—à peine vivante, et la douleur t'assaille déjà! —Ah! puisse Dieu, dans sa bonté, te rappeler à lui tout de suite, si tu dois souffrir un jour ce que ton père souffre aujourd'hui!.

II

UNE VISITE ÉTRANGE

C'était la troisième nuit de la mort de Tiennette, et depuis trois jours, la nature entière, comme si elle eût voulu se mettre à l'unisson du déchirement de l'âme de Pierre Prost, se livrait à d'effroyables convulsions.

Cette nuit-là, la tourmente, déchainée depuis déjà soixante et douze heures sur les sommets du Jura, sembla redoubler d'impétuosité, de minute en minute presque de seconde en seconde.

La neige qui tombait sans relâche, et dont s'emparaient au passage des tourbillons comparables à de gigantesques trombes d'air, formait de dangereuses avalanches sur les pentes abruptes des montagnes, comblait à demi les vallées et détournait de leurs cours les torrents que ces barricades glacées forçaient à rebrousser chemin vers leurs sources.

En traversant les forêts de noirs sapins séculaires qu'elle courbait comme des gaules flexibles sous son vol dévastateur, la tempête avait des bruits étranges, des sonorités presque fantastiques.

Tantôt c'étaient des sifflements pareils à ceux d'une armée de dragons volants emportés dans les airs par leurs ailes de feu.—tantôt de grandes rumeurs poignantes et désolées.—On eût dit alors que les montagnes gémissaient, que les pics perdus dans les nuages se plaignaient lamentablement et que les rochers poussaient de longs sanglots.

Puis retentissaient des détonations successives dont les coups de tonnerre et le fracas de l'artillerie, par un jour de combat, ne pourraient donner qu'une idée très-imparfaite.

C'étaient les craquements d'agonie des vieux pins brisés par la tempête, puis tordus, soulevés, emportés comme des brins de paille.

Il pouvait être onze heures du soir:—de grands nuages noirs et lourds couraient sur la surface du ciel, ainsi que des chevaux de bataille, interceptant d'une façon absolue la clarté pâle des étoiles: et cependant, grâce à cette lueur bizarre qui se dégage de la neige couvrant le sol, les ténèbres n'étaient point opaques.

Nous allons pénétrer dans la seconde des deux pièces qui composaient, ainsi que nous l'avons dit, l'habitation du médecin.

Cette pièce, assez large, mais très-basse et prenant jour sur l'enclos par deux fenêtres étroites, avait un ameublement d'une simplicité toute primitive, et ne différait guère que par certaines recherches de propreté des chambres occupées par les plus pauvres paysans du voisinage.

Des planches de sapin, à peine rabotées et ajustées grossièrement les unes à côté des autres, formaient le plancher.—Le plafond se composait de planchettes un peu plus minces soutenues par des poutrelles presque brutes.

Les murailles, blanchies à la chaud, avaient pour tout ornement quelques "images" représentant des portraits de saints et de martyrs, enluminés brutalement de couleurs vives et criardes, et encadrés dans de naïves légendes en vers.

(A SUIVRE)

NOTES DE REDACTION

Mille quatre-vingt-dix-huit applicants ont été admis par le Bureau des médecins examinateurs, durant le mois d'octobre, ce qui constitue un accroissement de 23 pour cent sur le mois correspondant de l'année dernière.

* * *

Nous avons ajouté \$15,000 à notre surplus durant le mois d'octobre dernier. Nul doute que les habiles clairvoyants qui prédisaient que notre surplus cesserait de grandir sont maintenant muets.

* * *

Les autorités de l'Etat de New-York, après un retard considérable constitué ont émis leur certificat autorisant les I. O. F. de transiger en affaires, comme société fraternelle d'assurance dans l'Etat. Nous avons donc droit de nous attendre à ce que l'Ordre avance à grands pas dans l'Etat impérial de l'Union.

* * *

Nos frères de Québec voudront bien noter que nous avons maintenant provision, de Rituels, des Formules No 4, avis d'assemblées et des Formules Nos 13 et 14 du Rapport du comité des profits, et comme nos Formules de Constitutions, en français, sont aussi en voie d'impression, nous espérons que bientôt nous pourrions en disposer.

* * *

Le surplus, maintenant, dépasse \$535,000, ce qui est beaucoup plus que nous avions espérer. A la dernière assemblée de la Cour Suprême, le chef Suprême a dit " Nous avons lieu de croire qu'à notre prochaine assemblée de la Cour Suprême nous aurons un surplus d'un demi million. Plusieurs en doutaient. Lorsque la Cour Suprême s'assemblera en septembre prochain le surplus sera plus près de trois quarts de million que d'un demi million.

Chacun des membres initiés dans l'Ordre reçoit une Copie de la Constitution et il doit l'étudier attentivement. La clause qui indique que les membres malades doivent notifier immédiatement le médecin de la Cour ou le Chef forestier passe généralement inaperçue; et il arrive souvent qu'un frère est malade plusieurs jours sans en donner avis. Le résultat de ceci c'est que le bénéfice n'étant accordé au malade qu'à dater du moment où il en donne avis, l'Ordre est blâmé à cause de la négligence du parti le plus intéressé, c'est-à-dire, le frère malade.

CE QUE L'ORDRE DES FORESTIERS INDÉPENDANTS A RÉSOULU DE FAIRE.

La fraternité des Forestiers Indépendants entreprend de faire face aux grands besoins du jour: elle pourvoit, moyennant une légère contribution, à un montant restreint d'assurance, et, en sus de cette assurance à la jouissance de certains bénéfices fraternels et sociaux que l'expérience reconnaît dignes d'appréciation.

La I. O. F. ne prétend pas donner à chacun tout ce qu'il veut. Les besoins de certaines gens, sont parfois déraisonnable, et comme tels ne sauraient être pris en considération. Quelques uns veulent une assurance à un taux minime impossible, et prendront n'importe quel moyen pour y arriver, quelque peu conforme aux affaires qu'il soit.

Comme résultante, nous apprenons, trop souvent, la chute d'intéressés qui avaient promis des choses impossibles, comme des revenus à courte échéance en retour des placements insignifiants.

Tôt ou tard cette classe de personne est forcée d'admettre et de reconnaître qu'il est impossible d'espérer de forts profits pour des petits placements.

Nous avons démontré, pendant les quatorze dernières années, que l'assurance sur la vie peut se donner à un taux moitié moindre que ne le font les compagnies d'assurances directes.

Dans ce même temps, qu'a fait la I. O. F.? Nous avons répondu à toutes les demandes, et nous avons une réserve rondellette pour faire face aux besoins à venir, lorsque les réclames sur décès deviendront plus nombreuses, en égard à l'ancienneté de la société.

Quand au taux, la I. O. F. a trouvé le moyen des moyens: évitant d'un côté les taux élevés et inutiles, lesquelles rendent les assurances d'un accès trop difficile à ceux dont les ressources sont restreintes; et, d'un autre côté, évitant également les taux réduits qui mettent dans l'impossibilité de rencontrer les obligations: appât malhonnête qui a induit en erreur des milliers de personnes et les a fait se départir du fruit de leur labour quoique bien malgré elles.

Le principe d'un échange raisonnable consistant à donner et à recevoir des équivalents forme la base du succès dans les affaires.

Nous voudrions établir de nouveau (et cela ne saurait être trop connu) qu'un jeune homme en bonne santé et aux habitudes réglées, peut faire partie de notre Ordre en payant la modique somme de \$8 ou \$9 et que de plus en payant 60 centins par mois, selon l'âge, il peut se faire une assurance de \$1000 \$2000 ou \$3000 au taux par mille que nous venons de mentionner. Les contributions mensuelles conviennent beaucoup mieux aux revenus limités que le paiement annuel au semi-annuel des compagnies d'actionnaires.

L'assuré jouit de beaucoup de profits et de tous les

avantages de l'Ordre. Il peut compter sur la coopération sympathique de ces confrères et sur leur assistance continuelle.

En temps de maladie il a droit aux soins gratuits du médecin et il reçoit en outre la visite de ses confrères, lesquels passent les nuits à son chevet s'ils en sont requis.

Si, par suite d'un accident ou pour cause de maladie il devient incapable de gagner sa vie, il reçoit la moitié de son assurance, ne paie plus de contributions, et l'autre moitié de son assurance retourne à ses héritiers à la mort.

Si un Ecresnier atteint l'âge de 70 ans il n'a plus de contribution à payer; et de plus il reçoit annuellement un dixième de son assurance jusqu'à échéance du montant.

En payant deux contributions additionnelles, le plein montant des bénéfices sera payé à l'assuré lorsqu'il aura atteint, disons pour un homme de 30 ans, l'âge de 60.

En payant 40 centins par mois et plus, un homme a droit à \$3 ou \$5 par semaine en cas de maladie; et à son décès la confraternité paye \$50 pour frais de sépulture. Le fait de proportionner la contribution à l'âge indique un caractère d'équité qui se recommande de soi.

Le prompt paiement de toutes les demandes a attiré l'administration générale dans les localités où l'ordre est implanté. A l'heure qu'il est l'ordre n'a pas eu, un seul cas de contestation à enregistrer.

La capacité financière de l'ordre se prouve par le fait que la I. O. F. a payé toutes les réclames, formant en tout \$1,100,000, et accumule une réserve de plus d'un demi-million.

Comme preuve non-équivoque de la confiance dont nous honore le public, qu'il nous suffise de dire que l'Ordre compte au-delà de 40,000 membres, dont 12,000 se sont joints à la confraternité l'année dernière, malgré les critiques auxquelles il a été en butte depuis 13 ans.

La sagacité et l'honnêteté des administrateurs de l'ordre reçoivent la plus haute recommandation possible et ont placé l'Ordre au premier rang parmi les sociétés fraternelles ou de bienfaisance.

—(o)—

AVANTAGES OFFERTS.

- 10.—Une assurance de \$1000, \$2000 ou \$3000 payable aux bénéficiaires désignés dans la police.
- 20.—Si l'assuré devient incapable de gagner sa vie, il peut toucher immédiatement la moitié de son

assurance s'il le désire; il reste assuré pour la balance et ne paie plus de contributions.

30.—A l'âge de 70 ans, l'assuré ne paie plus de contributions, et peut retirer le montant de son assurance en dix annuités.

40.—Les soins du médecin sont gratuits pour tous les membres de la Cour.

50.—Pour ceux qui s'enrôlent dans les secours aux malades, \$5.00 par semaine pendant 12 semaines consécutives, et

6.—\$50.00 à la mort pour les frais d'enterrement.

—(o)—

On peut entrer dans la société jusqu'à l'âge de 55 ans, et même après cet âge avec un permis spécial de la Cour Suprême

Pour le tableau des contributions payables par un candidat âgé de plus de 49 ans ainsi que pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétaire-Financier.

—(o)—

SECOURS AUX MALADES.

\$5.00 par semaine en temps de maladie et \$50.00 pour les frais d'enterrement.

—

L'enrôlement dans cette classe est facultatif; ceux qui désirent s'y enrôler paient \$1.00 d'entrée et les contributions mensuelles suivantes:

18 ans, 40 cts.	37 ans, 51 cts.
19 ans, 41 cts.	38 ans, 52 cts.
20 ans, 41 cts.	39 ans, 53 cts.
21 ans, 42 cts.	40 ans, 54 cts.
22 ans, 42 cts.	41 ans, 55 cts.
23 ans, 43 cts.	42 ans, 56 cts.
24 ans, 43 cts.	43 ans, 58 cts.
25 ans, 44 cts.	44 ans, 60 cts.
26 ans, 44 cts.	45 ans, 62 cts.
27 ans, 45 cts.	46 ans, 64 cts.
28 ans, 45 cts.	47 ans, 66 cts.
29 ans, 46 cts.	48 ans, 68 cts.
30 ans, 46 cts.	49 ans, 70 cts.
31 ans, 47 cts.	50 ans, 75 cts.
32 ans, 47 cts.	51 ans, 80 cts.
33 ans, 48 cts.	52 ans, 85 cts.
34 ans, 48 cts.	53 ans, 90 cts.
35 ans, 49 cts.	54 ans, 95 cts.
36 ans, 50 cts.	55 ans, 1.00 cts.

Les candidats âgés de plus de 54 ans paient la même contribution que s'ils s'étaient enrôlés à cet âge.